

Compte-rendu de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 10 Janvier 2022 de 18h30 à 21h15

Etaient présents : Marc DEFORGE, Sylvestre CARTIER, Françoise DESIRANT, Stéphane FRAPART, Yves FRAPART, Julie GUICHON, Amandine MALAGIES, Edith MAURY, Béatrice Mexique, Bruno Mexique, Céline PERRIN, et Murielle STEPHAN

Absents excusés : Caroline SERVENAY a donné procuration à Béatrice Mexique

Absents : Alexis LABARRE, Anne LINCOLN

Secrétaire de séance : Stéphane FRAPART

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion de conseil du lundi 15 Novembre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Demande de DETR 2022 Requalification rue de chalons 2^{ème} tranche

Pour solliciter une demande de DETR en 2022, le dossier doit être déposé le 29/01/2022 au plus tard. Dans les axes de financement de cette Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, la commune pourrait espérer en bénéficier entre 20% et 40% de la dépense subventionnable. Les travaux pourraient être financés en partie par les recettes des panneaux photovoltaïques. Vote à l'unanimité

Effacement des réseaux rue de chalons 2^{ème} tranche

Tout comme pour les travaux de la 1^{ère} tranche, l'effacement des réseaux électriques, éclairage public et de télécommunication seront réalisés avant l'aménagement de la voirie. Le montant de cette opération s'élève à 187 600€ dont 81 143€ pour la participation communale. Vote à l'unanimité

Projet Micro-crèche

Suite à la présentation de Madame Gobert du jeudi 6 janvier concernant la mise en place d'une Micro-crèche dans les locaux de l'espace Pierre Huet, Monsieur le Maire propose une délibération pour l'autoriser à régulariser un bail commercial 3-6-9 après acceptation d'une étude d'implantation définitive qui rempliraient toutes les conditions requises. L'ensemble du conseil municipal juge le projet intéressant, porteur pour le village et même pour la vallée de la Coole. Toutefois Monsieur Mexique soulève le problème de locaux pour les associations. Monsieur Frapart Yves indique qu'un accord de principe avec le président de l'Aérodrome a été envisagé afin que les associations puissent se réunir au Club House. La salle des fêtes peut également être mise à disposition si besoin.

Pour la réalisation de cette structure, 50 000€ de travaux sont nécessaires. La commune ne peut engager aucun frais. Ces travaux seront donc à la charge de Madame Gobert. Monsieur Mexique s'interroge sur la remise en état des locaux si la micro-crèche interrompt ses activités. La commune réfléchit sur une éventuelle franchise de loyer comme elle l'avait fait pour l'aérodrome. Pour la poursuite de ce projet Vote à l'unanimité.

Remboursement avance de frais

Madame Stephan et Monsieur Frapart ont dû avancer des frais pour les décorations de Noël.

Je vous propose de rembourser les frais sur le compte 623 Publicité, publications, relations publiques.

Vote pour 12

Abstention 1

Questions diverses

Monsieur le Maire informe que la commune devient inéligible à la DNP, cela fait un revenu en moins pour la commune.

Monsieur le Maire informe que Mr Houillon remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour les Vœux distribués la semaine dernière.

Le courrier de Monsieur Bieri reçu le 16 décembre 2021 ainsi que celui de Madame Putegnât reçu le 21 décembre 2021 ont été lu et qui ont conduit à une longue discussion.

Madame Désirant constate que depuis quelques semaines, le pain est de moins bonne qualité. Nous allons en informer la société Majoulet.

Monsieur Frapart Stéphane nous informe de l'apparition d'un trou sur la façade de la maison de Madame Weynant. L'entreprise LDBAT sera sollicitée.

Les décorations de Noël seront enlevées par les employés municipaux et mise sous le préau cette semaine. Les décorations intérieures seront retirées samedi matin par les élus.

Une écuriote, Élodie Brunot a été élue « personnalité aéronautique de l'année ». Toutes nos félicitations.

Une communication internet et Facebook sera faite pour informer que notre marché artisanal aura lieu le 3^{ème} dimanche de Mars.

Prochaines réunions :

Réunion Commission Communication (Bulletin Municipal) lundi 31 janvier 2022 à 18h30

Prochain Conseil Municipal : lundi 07 février 2022 à 18h30

Réunion pour mise à jour du PCS : mardi 15 février 2022 à 18h30